

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7571

Société :

164817

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bahasse ELHASSAN

Date de naissance : 13.07.1956

Adresse : cité de police ville n 4 pole casablanca

Tél. : 0653 1587 11

Total des frais engagés : 4724,10 + 300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

الدكتور مصطفى عزيز
Docteur Mounir EZZOUBI

NEUROLOGUE
EEG - EMG

أخصائي أمراض الدماغ والجهاز العصبي
5, Rue Soumia, Rue Gallien - Q. des Hôpitaux
Casa - Tél: 0522 48 53 61

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/04/2023

Nom et prénom du malade :

AGHONYAI Khadija

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Parkinson

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : es Saberco

Le : 12 JUIN 2023

Signature de l'adhérent(e) :

MHS



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.04.23	CG	1	300,00	 Dr. EZZOUBI Neurologue EEG - EMG 5, Rue Soumnia, Casablanca Tél: 0524 22 00 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DES S. A. BOUAFIA Montpellier - 34280 Bd. P.</i>	12/04/23	4724,13

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
560			

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mounir EZZQUBI

Neurologue

Electroencéphalogramme (EEG)

Electromyogramme (EMG)

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles

Ancien Chef de Clinique aux Hôpitaux de Lille

Ancien Interne au CHU de Dijon

Expert Assermenté Auprès des Tribunaux

الدكتور منير الزوبعي

أخصائي في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

التخطيط الكهربائي للعضلات والأعصاب

خريج كلية الطب ببروكسيل

طبيب سابق

بمستشفيات فرنسا

خبير محقق لدى المحاكم

Casablanca, le :

12.04.2023

Mme AGHOUYAI Khadija

2980006

1 MADOPAR 250 MG

9310073
1 comprimé 6 x/jour pendant 3 mois

2 SIFROL 2,1 mg cp LP : Plq/30

277073
1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 3 mois.

3 CARDIOASPIRINE

1 comprimé à midi, au cours du repas, pendant 3 mois.

Docteur Mounir EZZOUBI

الدكتور
PHARMACIE DES DALIAS
Dr. S. BOUSFIHA BOUHLLAL
492, Bis Bd. Panoramique
Montpellier) - Tél: 0522 527 560

INPE: 09106222
EEG ENDO
Neurologue
Docteur Mounir EZZOUBI

شارع عبد المؤمن 5، زنقة كاليل، إقليم سومية، شقة 9، الطابق 2، هي المستشفيات - الدار البيضاء - الهاتف: 06 62 15 93 32 / 05 22 48 53 61

Bd. Abdelmoumen 5, Rue Gallien, Résidence Soumia App.9 - 2nd Etage, Quartier des Hôpitaux - Casablanca

ICE : 001584535000084 - Tél. : 05 22 48 53 61 / 06 62 15 93 32 / E-mail : mounir.ezzoubi@gmail.com

Distribué par Roche S.A.*Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina***MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH****Distribué par Roche S.A.***Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina***MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH****Distribué par Roche S.A.***Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina***MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH****Distribué par Roche S.A.***Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina***MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH****Distribué par Roche S.A.***Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina***MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH****Distribué par Roche S.A.***Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina***MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH**

6 118001 040629

SIFROL 2,1 mg*(Pramipexole)
Comprimé à libération prolongée
Boîte de 30*

BOTTU S.A.

PPV: 951 DH 00

300208-03

6 118001 040629

SIFROL 2,1 mg*(Pramipexole)
Comprimé à libération prolongée
Boîte de 30*

BOTTU S.A.

PPV: 951 DH 00

300208-03

6 118001 040629

SIFROL 2,1 mg*(Pramipexole)
Comprimé à libération prolongée
Boîte de 30*

BOTTU S.A.

PPV: 951 DH 00

300208-03

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

